Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

La Carsat Sud-Est s'installe à la Caf de Vaucluse pour plus de proximité et de simplicité



En inaugurant un accueil de la Carsart Sud-Est au sein des locaux de la Caf de Vaucluse, les deux organismes entendent renforcer leur coopération au service de la proximité et de la simplification des démarches pour les usagers.

La Carsat Sud-Est (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) et la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse ont inauguré un accueil de la Carsat au sein des locaux de la Caf 84 situé depuis 2 ans et demi dans la zone de Courtine à Avignon.

« L'inauguration de l'espace Assurance retraite au sein des locaux de la Caf de Vaucluse marque une étape forte dans l'évolution du service public de la Sécurité sociale : plus proche, plus lisible, plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

coordonné, expliquent les deux organismes. Un lieu unique, pensé pour répondre aux réalités de la vie des usagers, là où les parcours se croisent. L'ouverture d'un espace Assurance retraite au sein même de la Caf de Vaucluse incarne cette ambition : un service public coordonné et accessible et une Sécurité sociale unie, au plus près des usagers. »

CAF de Vaucluse : Etienne Ferracci, un président au cœur des équilibres sociaux

Renforcer la continuité du service rendu.

« Le Vaucluse est un territoire où la proximité est essentielle, rappellent les deux structures. L'accès aux services publics, et en particulier aux services de la retraite, repose sur une exigence forte : lisibilité, accessibilité, simplicité. En proposant une présence conjointe de la Caf et de la Carsat sur un même site à Avignon, les deux organismes répondent à une réalité concrète : simplifier les démarches, améliorer l'accessibilité et renforcer la continuité du service rendu. Les publics de la Caf et de la Carsat sont pour partie communs. Les missions se complètent. Les parcours de vie s'enchaînent. Travailler ensemble dans un même lieu permet d'offrir une vision plus globale des parcours, qu'il s'agisse d'une famille, d'un allocataire, d'un retraité ou d'un futur retraité. La mutualisation de l'espace permet à chaque organisme d'apporter son expertise. Ce projet représente un modèle reproductible de coopération inter organismes, capable de dépasser les logiques de silos au profit d'une action publique plus cohérente et plus lisible. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le point accueil de la Carsat. Crédit : DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les locaux de la Caf 84. Crédit DR

Retours positifs des usagers et des agents

Au final, les retours sont déjà positifs pour les usagers, qui bénéficient d'un parcours simplifié, ainsi que pour les agents, qui travaillent dans un cadre plus coordonné.

« Ces premiers mois de mise en œuvre ont permis de capitaliser sur l'existant, d'ajuster les modalités d'accueil et de renforcer les collaborations, précisent la Carsat Sud-Est et la Caf de Vaucluse. Le dispositif continuera d'évoluer, dans une logique d'amélioration continue, attentive aux besoins du public comme aux retours des équipes. »

L.G.

La Caf de Vaucluse en chiffres

• 114 036 foyers allocataires
• 269 786 personnes couvertes
• 792,91M€ de prestations versées
• 21 213 rendez-vous en accueil physique
• 13 120 rendez-vous réalisés en accueil téléphonique
• 248 rendez-vous réalisés en visioconférence

La Carsat Sud-Est en chiffres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

• 13,3 milliards d'euros de prestations d'assurance vieillesse versés
• 1 315 703 retraités bénéficiaires de pensions en France et à l'étranger
• 12,1 milliards d'euros d'allocations Droits Propres versés pour un montant moyen de 744€
• 66 785 rendez-vous réalisés
• 44 672 demandes de retraite en ligne réceptionnées
• 560 000 appels traités
• 119 368 mails traités

Une exposition photo pour les 80 ans de la MSA



À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, la MSA (Mutualité sociale agricole) Alpes-Vaucluse propose une exposition photographique inédite intitulée '80 ans ensemble'. Elle se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

tiendra du mardi 21 au vendredi 31 octobre à l'hôtel de ville d'Avignon.

« Cette exposition donne à voir le visage de la sécurité social avec des femmes et des hommes nés en même temps qu'elle, façonnés par les mêmes épreuves et porteurs des mêmes espoirs, explique Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse Par leur regard, c'est notre mémoire collective qui nous est restituée. Avec cet événement nous honorons un pacte social. »
Pour le 80e anniversaire de la Sécurité sociale, la MSA Alpes-Vaucluse organise une exposition présentant une série de douze portraits photographiques de personnes âgées de 80 ans aujourd'hui. Des ressortissants de la MSA originaires du Vaucluse ainsi que des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence choisis pour incarner les valeurs de la sécurité sociale à travers le temps.

Un photographe autodidacte 'maison'
L'ensemble de ces images a été réalisé par Cédric Surles, responsable des prestations familiales de la MSA, mais surtout photographe autodidacte notamment passionné de photographie de rue.
Au total, l'exposition propose 48 clichés, 4 par sujets photographiés (3 en noir et blanc et 1 en couleur). A savoir, une grande photo en 60×90, deux portraits en 20×30 et un format 30×45.
« J'ai pris le plus de photos possibles dans leur quotidien, précise Cédric Surles. Ensuite, j'ai réalisé des photos posées, mais c'est la partie la plus délicate pour moi, puisque ce n'était pas ma zone de confort en termes de prise de vue photo. Habituellement je suis plutôt un photographe de rue. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



De gauche à droite : Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse, Cédric Surles, responsable prestations familiales de la MSA Alpes-Vaucluse et photographe, Céline Argenti-Dubourget, directrice générale MSA Alpes-Vaucluse, Christian Delafosse, directeur de la Caf de Vaucluse et David Fournier, élu à la mairie d'Avignon.

Expérience visuelle, expérience sonore

« L'exposition se double d'une expérience sonore puisque plusieurs extraits de textes emblématiques de la Sécurité sociale (ordonnances fondatrices de 1945, discours politiques, témoignages, citations…) sont lus par des salariés de volontaires la MSA Alpes-Vaucluse », complète Céline Argenti-Dubourget, directrice générale de la MSA Alpes-Vaucluse qui a présenté le détail de cette exposition à la maison Jean-Vilar. Un retour aux sources pour l'organisme de protection sociale qui occupait cet espace culturel jusque dans les années 1970.

« En prêtant leur voix à ces paroles qui ont traversé les décennies, ils incarnent la continuité et la modernité d'un projet toujours vivant, poursuit-elle. Pour cela, les visiteurs n'auront qu'à flasher un QR code pour accéder à ces enregistrements.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Dans les années 1970, la MSA Alpes-Vaucluse occupait les locaux de l'actuelle maison Jean-Vilar à Avignon.

Sortir de l'incertitude du quotidien

« Pour nous, c'est important d'inscrire la sécurité sociale dans notre réalité quotidienne et dans le futur, rappelle Céline Argenti-Dubourget (voir aussi vidéo ci-dessous). La Sécurité sociale c'est une protection, cela permet à chacun de sortir de l'incertitude du quotidien. Elle permet de réduire les inégalités sociales. »

« Ce qui nous rassemble avec cet événement, cela a toujours été des liens d'humanité, complète pour sa part David Fournier, adjoint à la mairie d'Avignon et aussi agent de la MSA. Dans un moment politique difficile en France mais aussi dans le monde entier, cette solidarité, cette humanité, à travers cette exposition est porteuse d'espoir et de valeur. »

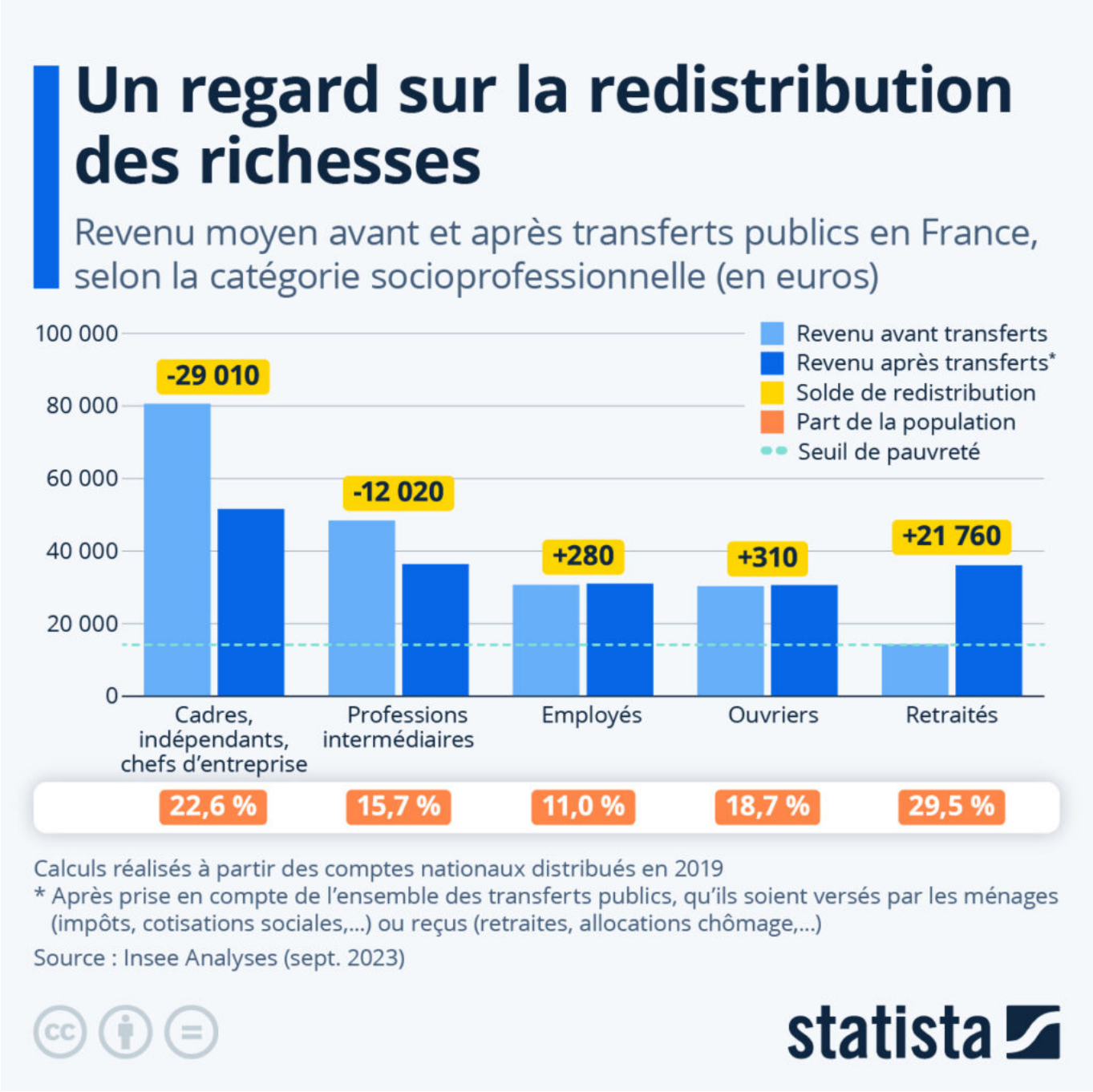
Une exposition qui sera ensuite itinérante dans les départements alpins puis à l'hôtel de Région à Marseille avant de se poser définitivement au siège de la MSA à Avignon.

Exposition : '80 ans ensemble'. Du mardi 21 au vendredi 31 octobre. Hôtel de ville d'Avignon. Place de l'Horloge.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Un regard sur la redistribution des richesses en France



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Pilier de son modèle social, le système de redistribution des richesses en France vise à réduire les inégalités et repose sur une logique de solidarité nationale, où les revenus des plus aisés contribuent au financement des services publics et des aides sociales destinées aux plus démunis. Si ses origines remontent à la fin du XIXe siècle, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'il s'est réellement structuré, avec la création de la Sécurité sociale en 1945. Ce système fait de nos jours régulièrement l'objet de débat dans la sphère politico-médiatique, avec ses détracteurs qui critiquent son coût ou son inefficacité, tandis que ses défenseurs soulignent son rôle essentiel dans la protection des citoyens contre les aléas de la vie et les inégalités.

La redistribution s'effectue principalement via deux canaux en France : dans un sens les prélèvements obligatoires, comme les impôts et les cotisations sociales (déduites du salaire brut), et dans l'autres les prestations sociales, telles que les allocations familiales, les aides au logement et le revenu de solidarité active (RSA), conçues pour soutenir les ménages les plus démunis. D'après une analyse de l'Insee publiée en 2023, en France, la redistribution élargie améliore le niveau de vie de 90 % des individus appartenant à un ménage dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus. Chez les 50-59 ans, près de 70 % des individus sont à l'inverse des contributeurs nets à la redistribution.

Les retraités représentent ainsi les principaux bénéficiaires nets de la redistribution en France, en grande partie car ils sont les destinataires des contributions du système de retraite par répartition, mais aussi les principaux bénéficiaires des prestations de santé. En dehors des retraités, les bénéficiaires nets de la redistribution sont surtout les plus modestes, ainsi que les familles avec enfants et les ménages moins diplômés. Comme le montre notre infographie, pour les ouvriers et les employés, le bilan redistributif est quasi neutre, alors que les chefs d'entreprise, cadres et travailleurs indépendants sont des contributeurs nets et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Une nouvelle directrice générale nommée à la tête de la MSA Alpes-Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Lundi 2 septembre a marqué l'intronisation au poste de directrice générale de Céline Argenti-Dubourget. La nouvelle dirigeante vient succéder à Corinne Garreau, partie à la retraite qui était en poste depuis 2019.

Une nouvelle direction pour un nouveau départ. Ce lundi 2 septembre n'était pas uniquement synonyme de rentrée pour les écoliers du territoire national, Céline Argenti-Dubourget a pris ses fonctions de directrice générale à la tête de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Alpes-Vaucluse.

Issue d'une formation spécialisée dans la protection sociale qu'elle a effectué à l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), la nouvelle patronne de la MSA a ensuite débuté sa carrière professionnelle à la sécurité sociale au sein de la caisse d'allocations familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône en tant que cadre en premier lieu avant d'accéder au poste de sous-directrice.

En 2017 elle poursuit son parcours au sein du Régime agricole à la MSA Provence Azur comme directrice comptable et financière avant d'être nommée directrice générale en juin 2024 par le Conseil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

d'Administration.

La déclaration de la nouvelle présidente générale du MSA Alpes-Vaucluse

« Après 7 ans passés au sein du régime agricole, j'ai l'intime conviction que la MSA joue un rôle essentiel auprès des populations agricoles et rurales, notamment en période de crise.

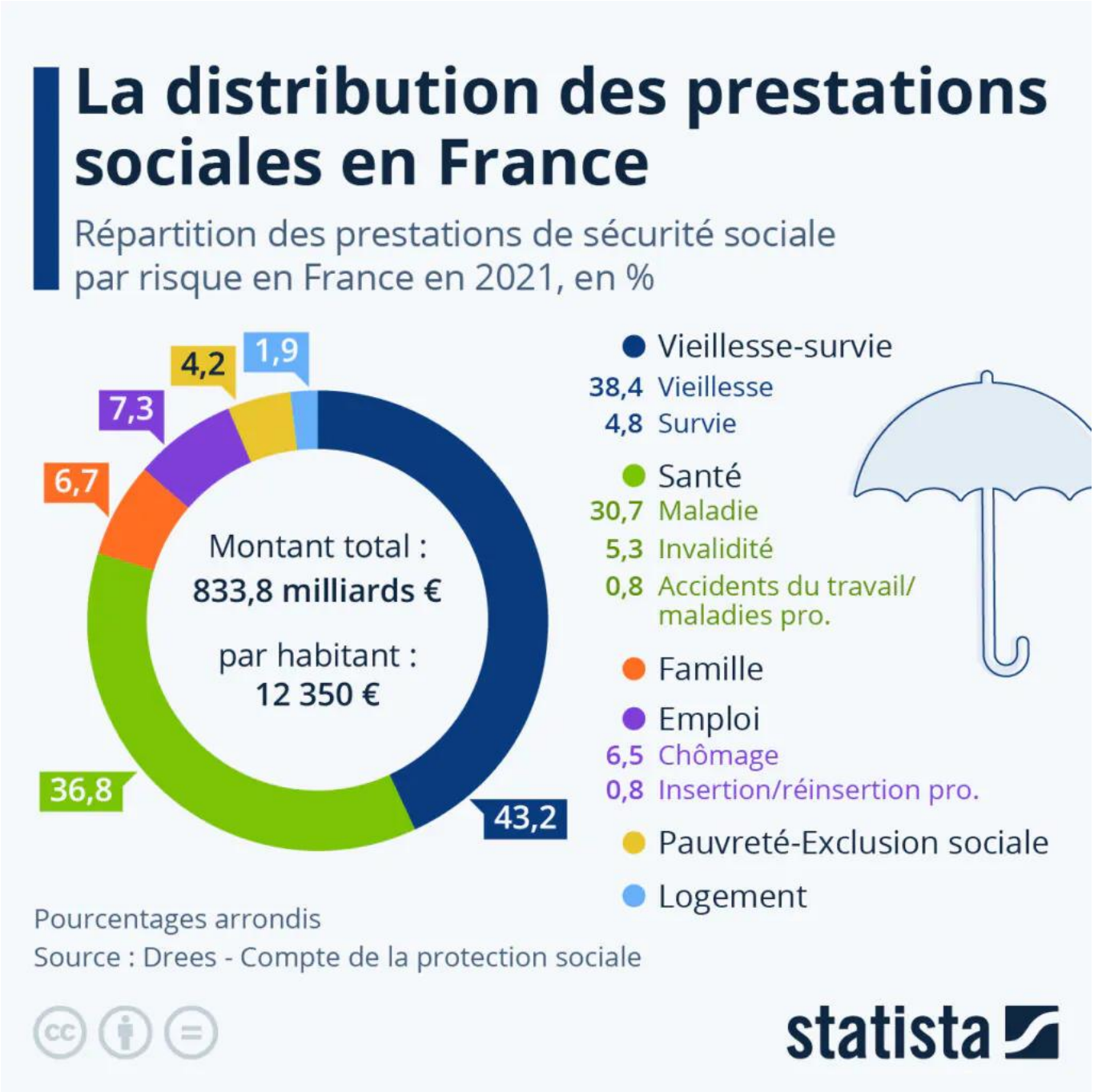
Ma mission première, avec les collaborateurs de la MSA Alpes-Vaucluse, sera de continuer à garantir un service de qualité pour toujours mieux répondre aux besoins des adhérents. Pour cela, le réseau d'élus qui maille le territoire est un appui majeur aux actions menées par la MSA et aux dispositifs qui existent pour accompagner les ressortissants.

Ce modèle mutualiste qui caractérise notre régime permet aux populations agricoles d'être représentées au sein de la MSA, partout sur les territoires. A cet égard, les élections qui se dérouleront en mai prochain seront un rendez-vous incontournable de 2025. » a déclaré Céline Argenti-Dubourget.

Comment se répartissent les prestations sociales en France ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La protection sociale correspond à l'ensemble des mécanismes qui permettent aux citoyens de surmonter financièrement les conséquences des risques sociaux, c'est-à-dire les événements pouvant entraîner une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (maladie, vieillesse, accidents, handicap, chômage, maternité,…).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Selon les statistiques de la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la France a consacré 33,3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale en 2021, soit 834 milliards d'euros, ce qui correspond environ 12 350 euros par habitant. Toujours rapporté au PIB, la France est le pays européen qui consacre le plus à la protection sociale, juste devant l'Autriche (31,8 % en 2021), l'Italie (31,5 %) et l'Allemagne (31,0 %).

Comme le rapporte la Drees, les dépenses de sécurité sociale ont continué de progresser dans l'ensemble des pays européens. En 2021, elles ont augmenté de 3,0 % en moyenne dans l'Union européenne et de 2,4 % en France. Les dépenses de maladie, qui représentent près de 29 % du montant total des prestations sociales, sont le principal facteur de la hausse des dépenses en 2021, en lien notamment avec les campagnes de vaccination et de dépistage du Covid-19, ainsi que de la reprise des soins médicaux.

Étant donné que plus d'un quart de la population française est aujourd'hui âgée de plus de 60 ans (contre 17 % en 1980), les dépenses de santé, de survie et de retraites, qui bénéficient particulièrement à cette classe d'âge, représentent la part du lion des prestations sociales : environ 80 % du total en 2021.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

PLFSS 2023 : Le remboursement des cures thermales sauvé des eaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le déremboursement des cures thermales n'aura pas lieu. L'amendement qui prévoyait de conditionner ce remboursement à des preuves scientifiques d'efficacité n'a finalement pas été retenu. En engageant la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, mercredi 26 octobre, la Première ministre Elisabeth Borne se donnait la possibilité de retenir ou non les amendements adoptés par les députés. Ce qu'elle n'a pas fait pour cet amendement porté par le député de Charente Thomas Mesnier (Horizon).

Vif émoi

Adopté par la commission des affaires sociales le 11 octobre, il avait suscité un vif émoi chez les maires des villes d'eaux, craignant pour l'équilibre économique de leurs établissements thermaux, alors que ces derniers se remettaient à peine du coup porté par la crise sanitaire. Lors du dernier congrès de l'Association nationale des élus de la montagnes, la semaine dernière, le coordinateur interministériel chargé du thermalisme, Jean-Yves Gouttebel (ex-président du département du Puy-de-Dôme), avait alors fustigé un amendement d'une « brutalité assez rare ».

Concrètement ?

Le texte prévoyait de conditionner le remboursement des cures thermales « à l'évaluation de leur service médical rendu par la Haute Autorité de Santé (HAS) », alors qu'aujourd'hui il suffit d'une prescription médicale. « S'assurant de l'efficacité médicale des cures thermales remboursées, la Sécurité sociale ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

prendra plus en charge les soins que la Haute Autorité de Santé juge suspects ou infondés », précisait l'exposé de l'amendement. Interrogé par notre confrère La Dépêche du Midi, son auteur Thomas Mesnier considère aujourd'hui qu'il y a eu une « confusion ». « Il n'a jamais été question de dérembourser les cures thermales, ainsi que cela a pu être interprété, mais bien d'évaluer leur efficacité, comme on le fait par exemple pour les médicaments », justifie-t-il, tout en reconnaissant que son texte n'était « pas assez consensuel ».

La sécu débourse 270M€

Les cures thermales représentent une dépense de 270M€ pour l'Assurance maladie, selon la Cour des comptes. Et les remboursements représentent les trois quarts du chiffre d'affaires des établissements thermaux.

MH



DR

Mutuelles, non aux raccourcis du Gouvernement !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le Gouvernement demande aux complémentaires de geler leurs cotisations pour 2022 ce qui n'est pas tenable répondent les Mutuelles face à l'augmentation des dépenses de santé des Français et du maintien au plus bas du reste à charge. Pire, si le Gouvernement ne change pas de paradigme, le vieillissement de la population et la démographie françaises ne pourront maintenir le socle de solidarité pour la santé et il en sera fini de la plus belle protection sociale du monde.

Le Procès d'intention du Gouvernement à l'égard des mutuelles

«Les procès d'intention du Gouvernement à l'égard des mutuelles c'est un peu le Gimmick qui revient lorsqu'on a besoin de trouver un bouc émissaire parce qu'un certain nombre de décisions n'ont pas été prises, gronde Jean-Paul Benoît, le président de la Mutualité Française Sud. Car si la Sécurité sociale est chroniquement déficitaire –et on devrait plus s'interroger sur cela-, les mutuelles n'ont pas le droit de l'être assure le patron de l'interprofessionnelle. Les mécanismes qui ajoutent à l'augmentation des tarifs des mutuelles ? Elles sont le fait de l'Etat qui taxe –depuis ces 2 dernières années- les cotisations à hauteur de plus de 15% ! L'État trouve en les mutuelles de véritables vaches à lait ! Ainsi le Hamburger est trois fois moins taxé que la cotisation de la mutuelle qui est un produit de première nécessité ! Plus de 15% de taxe, c'est deux mois de cotisation !» Tempête Jean-Paul Benoît.

Reste à charge zéro, on parie ?

«L'autre gros problème ? Le reste à charge zéro ! C'est de la publicité mensongère car le cas où le reste à charge est à zéro est très rare, notamment dans le domaine de l'optique, du dentaire et de la prothèse puisque le mécanisme réclame une très forte augmentation de la part des mutuelles. Alors que le Gouvernement avait annoncé que celui-ci serait partagé entre la sécurité sociale, les complémentaires et les professionnels de santé avec l'engagement de modération de l'évolution des tarifs, la totalité de l'effort de ces soins pèse sur les complémentaires. Ainsi la prise en charge pour la sécurité sociale est restée stable, dans certains cas les professionnels de santé ont fait des efforts sur l'enveloppe du reste à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

charge zéro au moyen de plafonds de facturation mais ont reportés ces tarifs en augmentant les prestations sur l'optique, le dentaire et l'audio-prothèse. Résultat ? Cela se traduit pour les complémentaires par des augmentations pharamineuses de remboursement.»



Jean-Paul Benoît, président de la Mutualité Française Sud tempête, le Gouvernement ment et pas qu'un peu !

Des coups de canifs dans le contrat ?

«Le niveau des cotisations des complémentaires commencent à poser des problèmes, sur une partie importante de la population notamment des retraités. Cela est le résultat de plusieurs mécanismes. La sécurité sociale ne joue plus véritablement son rôle de socle de solidarité nationale, particulièrement au niveau des tickets modérateurs (reste à charge après l'intervention de la SS) pour les personnes atteintes d'affection de longue durée, c'est aussi vrai pour les personnes âgées (notamment pour les forfaits hospitaliers). Il faut préserver le système de santé des français avec le reste à charge le plus bas des pays développés mais cela requiert de repenser et d'accroître les ressources santé et une meilleure solidarité

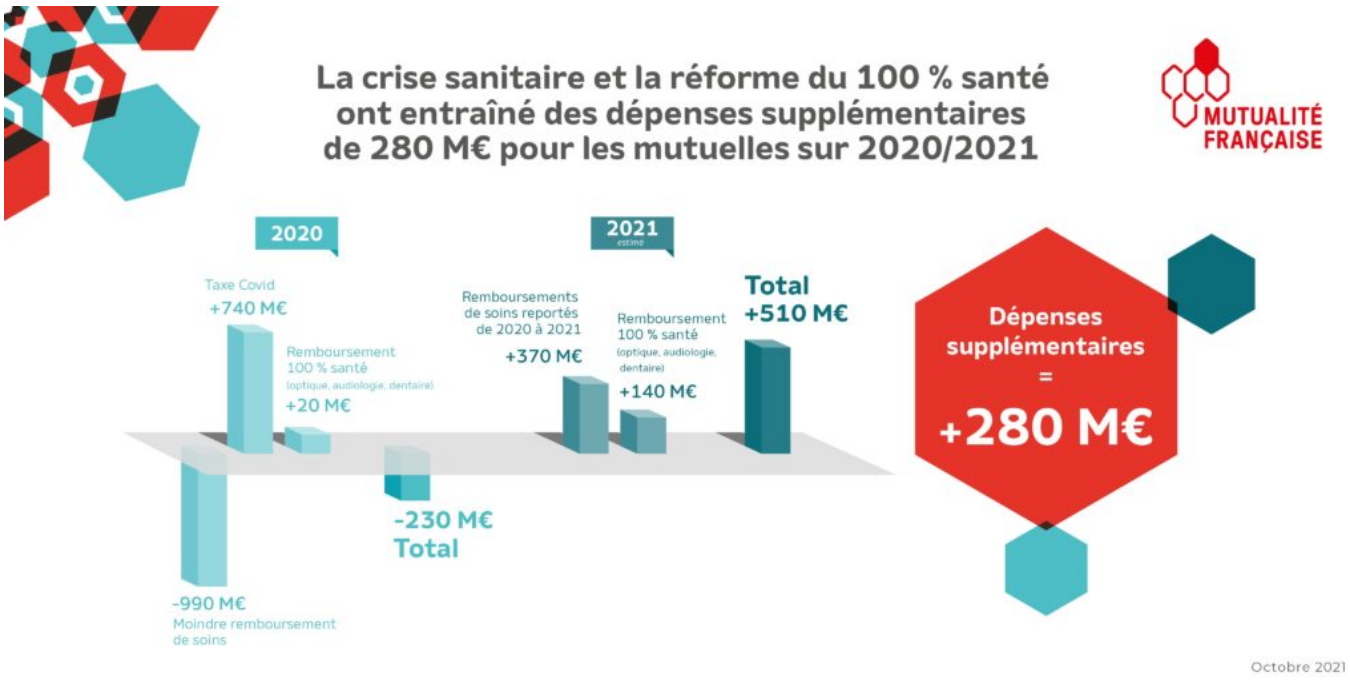
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

entre les personnes de tous les âges, quel que soit leur état de santé.»

En savoir plus

Les Mutuelles ne font pas d'économie
Les mutuelles n'ont pas fait d'économie lors de la crise du Covid puisque les dépenses calculées par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) pour l'année 2020 ont chiffré les dépenses à 2,2 milliards d'euros dont 1,5 milliards d'euros de taxe Covid et 400 M€ liés à la réforme de la complémentaire santé solidaire.

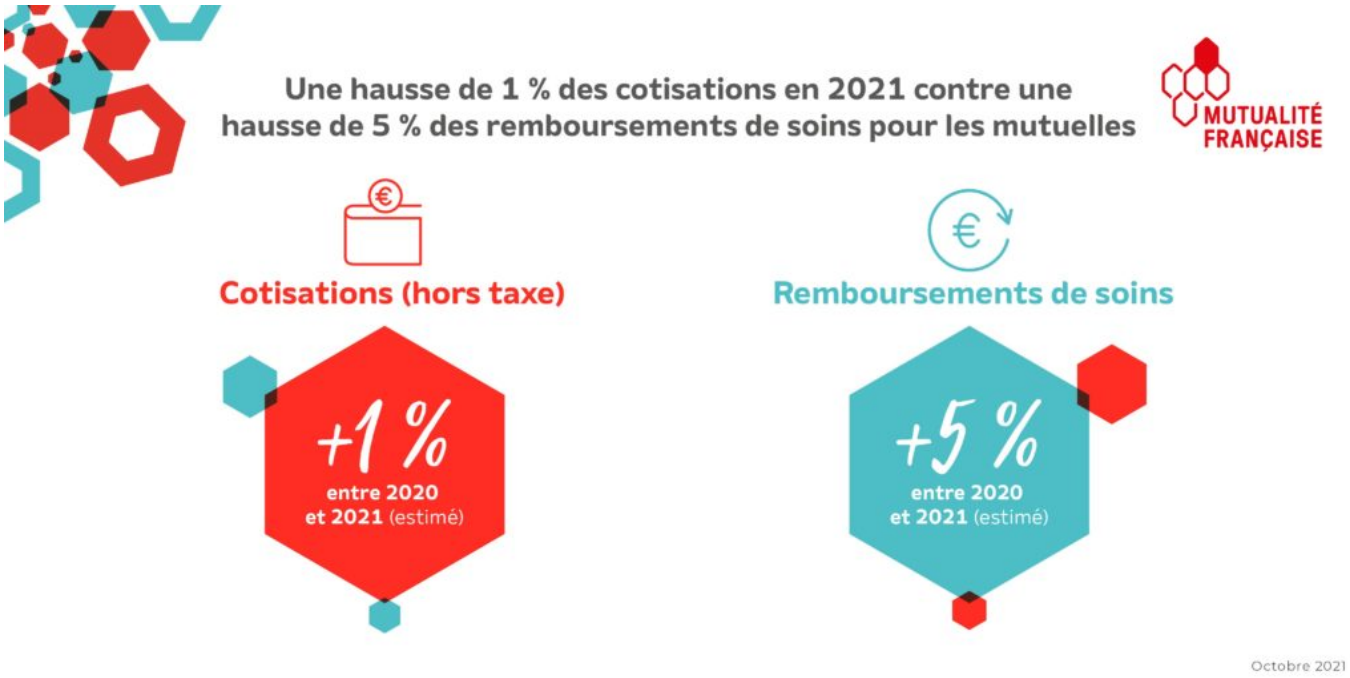


Hausse inédite de santé
En septembre, ma Mutualité française a alerté les pouvoirs publics sur les comptes déficitaires des complémentaires santé de près de 900 millions d'€ sur le seul 1er semestre de 2021, en raison d'une hausse inédite des dépenses de santé. Ainsi si les cotisations augmentaient en 2022 ce serait pour faire face à l'augmentation des dépenses de santé des Français, avec l'objectif de maintenir au plus bas le reste à charge.

Des augmentations de tarif en regard des données démographiques
Vieillissement de la population, soins de plus en plus coûteux en raison d'innovations technologiques, développement des maladies chroniques : les cotisations des mutuelles ont toujours évolué au même rythme que les prestations qu'elles servent, soit 3 % par an en moyenne entre 2006 et 2018 (source DREES). Pour maintenir le niveau des cotisations au plus bas, les mutuelles ont fait baisser leur frais de gestion d'1,4 % par an depuis 2 ans. Ce sont des organismes à but non lucratif dont les marges, qui financent des innovations telles que le tiers payant, sont inférieures à 2%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Fragilité psychologique

Les mutuelles exercent leur mission, à la fois en prenant en charge des patients Covid dans leurs établissements, en y déployant la vaccination et en prenant en charge de manière inédite les actes de psychologie. «Malgré l'augmentation régulière des dépenses de santé, grâce à l'intervention des mutuelles, le reste à charge des Français est le plus faible des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Et la Mutualité Française propose des solutions pour réduire les inégalités en matière de reste à charge notamment dans le domaine de la dépendance, grande oubliée du PLFSS 2022 (Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022» rappelle Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La Mutualité Française

La Mutualité Française Sud est l'instance régionale de la Mutualité Française. Elle est présidée par Jean-Paul Benoît. L'organisation professionnelle fédère la quasi-totalité des mutuelles santé -152- et défend leurs intérêts collectifs. Les mutuelles ne versent pas de dividendes et ne pratiquent pas la sélection des risques. Elles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ces organismes interviennent dans le remboursement de dépenses des patients, couvrent les risques de prévoyance et de retraite créent et gèrent des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.